

Division du premier degré

Fiche profil de poste : **Direction d'école élémentaire EE Jacqueline REP+**

Circonscription : Strasbourg 5

Localisation : Ecole Elémentaire Jacqueline 3 allée Jack London - 67200 Strasbourg

L'école élémentaire Jacqueline composée de 14 classes et d'un dispositif ULIS est classée en REP+. Elle fait partie du secteur de collège François Truffaut de HautePierre et de la cité éducative HautePierre - Cronembourg.

Elle accueille un public défavorisé dont des élèves allophones et allophones arrivants. A la rentrée 2026, il est prévu d'accueillir 265 élèves.

La communication avec les familles demande une très grande disponibilité et écoute et prend une part importante dans ce contexte social.

Le travail engagé dans le cadre du CEC et celui avec le CSC et les associations du quartier seront à poursuivre.

Les classes sont réparties dans un seul bâtiment.

1. Définition du poste et des missions :

Sous l'autorité de l'IEN de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini par les autorités académiques, le directeur/la directrice d'une école REP+ exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard avant tout des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'Ecole.

Il/elle travaille au sein d'une équipe pluri catégorielle.

L'objectif est la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour tous les élèves. Il/elle personnalise les parcours des élèves en lien avec son équipe.

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

Compétences spécifiques à la direction d'école :

- capacités à assurer l'organisation et la gestion administrative de l'école (connaissances des textes et règlements en vigueur, capacités organisationnelles) ;
- capacités à assurer la gestion et le pilotage pédagogique de l'école (développement de la réflexion d'équipe, prise en compte des besoins des élèves, sens donné au projet d'école et mise en œuvre, analyse des résultats aux évaluations nationales, etc) ;
- qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté ;
- aptitudes à mobiliser une équipe et à travailler avec elle ;
- capacités de communication avec tous les membres de la communauté éducative.

Outre ces compétences, la directrice/ le directeur dans le contexte du Réseau d'éducation prioritaire renforcé :

- sera en mesure de s'investir dans les divers projets en cours ou à créer en valorisant le potentiel des élèves ;

- sera capable grâce à un sens de l'accueil et de l'écoute, d'appréhender la dimension humaine dans sa diversité sociale et culturelle qui caractérise la population scolaire et les familles ;
- s'emploiera à fédérer l'équipe pédagogique autour du projet d'école et du projet de réseau en encourageant et en prenant des initiatives ;
- veillera à la continuité pédagogique garantissant la réussite du parcours de l'élève ;
- veillera à cultiver un climat scolaire serein.

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- Les candidates ou candidats devront être inscrits sur la liste d'aptitude des directrices et directeurs d'école de 2 classes et plus et posséder une expérience d'enseignement en éducation prioritaire, ou de direction d'école ou bien encore avoir une bonne connaissance des écoles en REP/REP+.
 - Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - NBI
 - ISAE
 - Indemnités sujétions spéciales (direction)
 - Indemnités sujétions REP+
-

Contact :

Circonscription Strasbourg 5
65 Avenue de la Forêt Noire 67000 Strasbourg.
Tel : 03.69.20.93.42 - ce.0671559F@ac-strasbourg.fr